

M. Raphaël SCHELLENBERGER
Député du Haut-Rhin

M. François BAYROU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Cernay, le 16 avril 2025

Objet : Préparer une réponse concrète au débat à l'Assemblée nationale sur la politique énergétique de la France

Che
Monsieur le Premier Ministre,

Le 5 avril s'est achevée la consultation publique sur le projet de décret concernant la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3). Ce texte a cristallisé de nombreuses critiques, à commencer par le rôle trop secondaire laissé au Parlement et un processus d'élaboration technocratique et cloisonné. Vous avez annoncé un débat à l'Assemblée nationale le 28 avril, c'est une bonne chose. Ce courrier vise à vous proposer des issues concrètes à lui apporter.

Soyons clairs : la PPE3, dans sa version actuelle, ne répond ni aux attentes du pays ni à l'exigence du moment. Sa construction a souffert d'un déficit de méthode, mais aussi d'un cadre légal devenu illisible. Depuis la loi de 2015 sur la transition énergétique, notre pays a accumulé des textes creux sans jamais penser l'articulation ni la cohérence entre stratégie, objectifs et planification. Difficile de faire du bien avec une mauvaise loi !

Le résultat ? Un millefeuille réglementaire qui nuit à la clarté de notre stratégie.

Pourtant, le constat est partagé : notre pays est à un tournant énergétique. Il n'est plus temps d'hésiter, il faut décider et agir pour sortir de l'impasse. L'enjeu dépasse la seule planification : il s'agit de garantir à nos concitoyens une énergie décarbonée, accessible et compétitive, dans un monde de plus en plus instable.

C'est pourquoi, à mes yeux, une approche en deux temps s'impose comme la seule voie réaliste : d'abord, prendre les décisions urgentes pour corriger le présent ; ensuite, ouvrir un chantier plus structurant pour construire, collectivement, une stratégie énergétique cohérente, durable et à la hauteur des défis.

Nous avons besoin d'une nouvelle PPE car les précédentes ont participé à la mise à mal de notre filière énergétique, freiné notre compétitivité et contribué à la hausse des prix pour les Français. Quels que soient les défauts de ce projet de décret, il serait irréaliste de recommencer à zéro les consultations. Ce texte doit donc être publié rapidement, mais corrigé en profondeur. De nombreuses contributions à la consultation permettent de trouver des voies d'améliorations.

A court terme, la PPE3 devra permettre d'envoyer un signal clair à l'écosystème, aux industriels et aux territoires. Il convient de souligner que la plupart des critiques formulées lors de la consultation ont porté sur notre modèle de production d'électricité. L'objectif de sortie de notre dépendance aux hydrocarbures que nous importons est largement partagé. Mais puisque notre stratégie de décarbonation repose sur l'électrification, des ajustements sont nécessaires – et justifiés par la concertation - pour rendre l'ensemble crédible et acceptable.

Voici quelques propositions concrètes pour renforcer cette PPE :

1. Mieux intégrer l'électrification des usages dans notre stratégie de décarbonation

Aujourd'hui, le débat se concentre trop sur la production d'énergie, sans vraiment s'intéresser aux besoins. Il faut rendre l'électricité plus attractive, en particulier pour les industries, en agissant sur les prix, et la valoriser mieux dans l'évaluation de la performance énergétique des bâtiments.

2. Adapter nos ambitions en matière de solaire photovoltaïque

Le solaire est une énergie intéressante mais il perturbe fortement notre système électrique. La réalité mesurée de la consommation d'électricité correspond davantage aux scénarios « Mondialisation contrariée » développés par RTE. Il n'y a donc pas lieu d'accélérer le rythme de déploiement du solaire. Il est plus pertinent de réorienter les efforts budgétaires et techniques vers le développement d'un "solaire pilotable", combiné au stockage, pour une intégration au système plus efficace.

3. Repenser le calendrier des appels d'offres pour l'éolien offshore

Les projets éoliens doivent s'inscrire dans une logique industrielle. Sans retombées concrètes pour l'économie française et sans réseau prêt à les accueillir, il vaut mieux retarder ces appels d'offres.

4. Clarifier le rôle du nucléaire dans notre futur énergétique

Le nucléaire est indispensable. La PPE3 doit clarifier que les six premiers EPR2 visent à accroître la production électrique, tandis que le remplacement des réacteurs de première génération viendra dans un second temps, garantissant ainsi une part majoritaire et durable du nucléaire dans le mix électrique.

Il faut aussi affirmer que le nucléaire ne peut pas compenser seul l'intermittence : chaque énergie doit assumer sa flexibilité avec une priorité d'injection fondée sur le bilan carbone.

5. Accélérer le développement du stockage hydraulique

C'est grâce à l'hydroélectricité que le système électrique français est particulièrement performant. Pour faire face à l'intermittence croissante, nous aurons besoin de renforcer nos capacités de stockage hydroélectrique. Sans méconnaître l'important travail mené par la commission de Marie-Noëlle Battistel sur les concessions hydroélectrique existantes, rien ne s'oppose à ce que l'État lance des nouveaux projets hydroélectriques sous le régime des autorisations.

Sous ce régime, plusieurs projets pourront être développés afin d'accroître, de manière industrielle, nos moyens de pilotage du réseau électrique.

Mais pour rétablir durablement la confiance, il faut aller plus loin. Il faut construire une architecture plus claire, plus efficace, plus démocratique.

Je vous propose donc la création d'une commission parlementaire mixte, composée de députés et de sénateurs, avec un objectif opérationnel : préparer ce travail de refondation. Sa mission serait de :

- Etablir un diagnostic partagé sur notre situation énergétique et les scénarios crédibles de long-terme ;
- Clarifier la hiérarchie des normes dans le domaine énergétique, notre loi étant à force devenue bien trop bavarde ;
- Imaginer une gouvernance plus lisible et plus efficace, capable d'articuler vision politique, pilotage technique et concertation territoriale ;
- Renforcer le rôle de contrôle du Parlement, qui sur des sujets aussi stratégiques que l'énergie, doit exercer pleinement ses missions de contrôle de l'action de l'État.

Cette commission pourra produire un livrable concret sous la forme d'un texte de loi consensuel, susceptible d'être inscrit à l'ordre du jour et porté par le gouvernement, pour mieux structurer notre politique énergétique.

L'énergie est une matière éminemment technique, mais les enjeux qu'elle porte déterminent l'avenir de notre pays.

Dans un pays déjà fracturé, elle peut devenir un terrain de coopération. Le vote unanime de la semaine dernière sur la reconversion des centrales à charbon l'a démontré : on peut avancer ensemble vers une énergie décarbonée, compétitive et respectueuse des territoires.

Ce chemin est à notre portée. Mais il suppose de la clarté, de la méthode, et du courage politique.

Je vous remercie pour votre attention et vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Bien Cordialement,



Raphaël SCHELLENBERGER